

Merci aux bénévoles de Sainte-Luce

Le bénévolat est l'acte de citoyenneté et de philanthropie le plus fondamental que nous puissions poser dans notre société. Il signifie offrir du temps, de l'énergie et des compétences de son plein gré, en toute liberté et sans en tirer de profit monétaire.

Le travail des bénévoles influence pratiquement tous les secteurs de la société y compris celui de la santé, de l'éducation, des services sociaux, de la jeunesse, des sports et loisirs, etc. La contribution des bénévoles ne fait pas l'ombre d'un doute. Toutefois ces actions ne sont pas reconnues à leur juste valeur puisque le plus souvent, les bénévoles travaillent à l'arrière-scène.

Il est temps de rendre aux bénévoles la place qui leur revient, sous les projecteurs. En rendant hommage aux bénévoles et à leurs réalisations, nous faisons toute la lumière sur leurs contributions vitales passées, présentes et futures à notre communauté ainsi qu'à l'ensemble de la société.

Au nom des membres du conseil municipal, des employés et en mon nom personnel je remercie ces femmes et ces hommes au grand cœur.

Bonne semaine de l'action bénévole, du 15 au 21 avril 2012.

Gaston Gaudreault
Maire

Sommaire

MERCI AUX BÉNÉVOLES

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Nouvel horaire aux travaux publics
- Congés fériés
- Terrains à vendre
- 2^e versement des taxes municipales
- Collecte des résidus verts
- Collecte des encombrants
- Aide-mémoire de la récupération
- Relocalisation de l'entreprise Gino Bois
- Fermeture de l'entreprise Félix Huard
- Avez-vous fait votre plan d'évacuation
- Permis et certificats

EMPLOIS À LA PÉPINIÈRE

SERVICE RÉGIONAL D'INSPECTION ET DE RAMONAGE DES CHEMINÉES

DÉVELOPPEMENT CARON—TERRAINS À VENDRE

COMMUNAUTAIRE

- Inscription au soccer été 2012
- Un nom pour les équipes de soccer
- Cours de Zumba
- Exposition artisanale du Cercle des Fermières
- Camp de jour estival
- Club des 50 ans et plus de Luceville
- Bottin des étudiants-es au travail
- Concours à votre bibliothèque du secteur Sainte-Luce
- Fabrique de Sainte-Luce, deux dates à retenir
- Les Amis du patrimoine vous informent
- Offres d'emplois étudiants

Informations municipales

NOUVEL HORAIRE AUX TRAVAUX PUBLICS

Dorénavant, du 1er mai au 31 octobre, les employés des travaux publics travailleront selon l'horaire suivant:

- Lundi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Mardi au jeudi de 7 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Vendredi de 7 h à 12 h.

CONGÉS FÉRIÉS

Veillez noter que les bureaux de la Municipalité, des travaux publics ainsi que le Centre Gabriel-Nadeau, seront fermés les journées suivantes:

Vendredi 6 au lundi 9 avril: Pâques

Lundi 21 mai: Journée nationale des Patriotes

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au numéro 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, veuillez composer le 911.

TERRAINS À VENDRE

Suite au sinistre du 6 décembre 2010, la Municipalité a acquis plusieurs terrains de sinistrés. Ces terrains ne peuvent recevoir de nouvelles constructions, mais peuvent servir de passages. Chacun des terrains est mis en vente au prix plancher de 123 \$, représentant les frais que la municipalité a payés pour en faire l'acquisition. Les terrains seront vendus au plus offrant.

Vous devez transmettre au soussigné votre offre dans une enveloppe cachetée, portant la mention « Proposition terrain route du Fleuve », avant le vendredi 20 avril 2012.

Les terrains offerts sont les suivants :

- | | |
|-------------------------------|---------------|
| 1- 118, route du Fleuve Ouest | lot 3 465 463 |
| 2- 126, route du Fleuve Ouest | lot 3 465 478 |
| 3- 176, route du Fleuve Ouest | lot 3 465 591 |
| 4- 58, route du Fleuve Est | lot 3 464 373 |

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter le soussigné.

Jean Robidoux, Directeur général
Municipalité de Sainte-Luce
1, rue Langlois
Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0
Téléphone : (418) 739-4317
Courriel : jeanrobidoux@hotmail.fr

2^e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le 2^e versement des taxes municipales est dû le 2 mai 2011. Vous pouvez payer au comptoir par paiement direct (carte de guichet automatique), en argent ou par chèque. Par contre, les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

Vous pouvez également payer votre compte dans la plupart des institutions financières, par AccèsD ou en nous postant un chèque.

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

La Municipalité reprend la collecte des résidus verts le lundi 14 mai prochain, sur tout son territoire. Elle se continuera le deuxième lundi de chaque mois, jusqu'au 5 novembre inclusivement. Dans le cas où le volume des résidus verts est trop grand la collecte se poursuivra le lendemain.

Le volume mensuel autorisé pour chacune des résidences est fixé à 1,2 mètre cube (environ 64 pieds cubes)

Les résidus verts sont les résidus de tonte de pelouse, de jardinage et de raclage ainsi que les feuilles et les branches. Les branches doivent être attachées en paquets.

Nous vous encourageons à laisser la pelouse sur place et tous ceux qui recyclent leurs résidus verts par le compostage, de continuer à le faire.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Lundi 4 juin 2012

Veillez déposer vos rebus la veille.



Ce qui est accepté :

Divans, fauteuils, meubles de patio, tables et chaises, matelas, tapis, appareils ménagers et électroménagers, cuisinières, réfrigérateurs, baignoires, éviers, réservoirs à eau chaude, fournaise.

Le matériel en vrac et les matériaux de construction ne sont pas ramassés. Ils doivent être transportés à l'Écocentre par le citoyen

Informations municipales (suite)

AIDE-MÉMOIRE DE LA RÉCUPÉRATION



Saviez-vous que le logo de récupération inscrit sur les emballages et les contenants en plastique ne comporte pas toujours de chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7. Ils comportent de préférence des codes lettrés.

Tous ces codes conventionnels viennent de l'Organisation internationale de normalisation. Comme vous le savez, pour le moment les plastiques de codes 3 et 6 n'ont pas encore de filières de récupération au Québec. Pour poser quotidiennement des gestes environnementaux, conservez toute information pouvant vous aider dans votre récupération à la maison. Le tableau suivant donne la correspondance entre les codes chiffrés et ceux lettrés.

Tableau de correspondance des codes plastiques

Code chiffré	Code lettré correspondant	Note
Code 1	PET ou PETE	Récupérable
Code 2	PEHD ou HDPE	Récupérable
Code 3	PVC	non
Code 4	PEBD ou LDPE	Récupérable
Code 5	PP	Récupérable
Code 6	PS	non
Code 7	aucun	Récupérable

Notez bien que le logo de récupération figure généralement en dessous du contenant plastique et le code lettré à côté.



Découpez ce tableau et collez-le à un endroit visible dans la salle à manger ou dans la cuisine.

Courtoisie : Écolo Vallée & Mitis
Organisme environnemental Matapédia et Mitis
Tél. (418) 629-1266 et 1 800 629-1266 (sans frais)

OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES

Sainte-Luce-sur-Mer
Mercredi 19 h à 21 h et dimanche 10 h à 12 h

Secteur Luceville
Mardi 13 h 30 à 16 h 30 et mercredi 19 h 30 à 21 h

RELOCALISATION DE L'ENTREPRISE GINO BOIS

Ayant un projet d'expansion pour son entreprise, M. Gino Bois a offert son garage à la municipalité. Lors des discussions que nous avons eues avec monsieur Bois lors de l'acquisition de son garage, ce dernier envisageait la possibilité de relocaliser son entreprise à Sainte-Luce, près de l'échangeur de l'autoroute 20. Il a effectivement fait une offre d'achat sur un terrain, retenu les services d'un laboratoire pour effectuer une analyse de sol et évaluer les coûts d'une telle relocalisation. Le terrain envisagé a une localisation qui lui apparaissait stratégique pour l'expansion de son entreprise. Cependant, une différence très importante de l'ordre de 300,000 \$ pour les coûts d'aménagement du terrain l'ont obligé à se relocaliser dans le parc industriel de la ville de Mont-Joli. Face à ce constat, M. Bois a réduit le prix de vente de son garage à 300,000\$ au lieu de 325,000\$ et nous avons signé une entente à cet effet. Nous prendrons possession de ce bâtiment le 1^{er} août prochain. Il est bien évident que nous aurions aimé que cette entreprise se relocalise sur notre territoire mais monsieur Bois a pris une décision d'affaire qui s'explique. Un fait demeure, cette relocalisation aura un effet bénéfique sur la circulation dans les rues des Érables et Saint-Alphonse ainsi qu'une amélioration de la qualité de vie pour les voisins immédiats.

FERMETURE DE L'ENTREPRISE FÉLIX HUARD

On ne peut que s'attrister de la fermeture de cette entreprise établie chez nous depuis 1974, qui procurait de l'emploi à des gens de chez nous et de la région. Comme le mentionnait le président Michel Huard dans son communiqué de presse, différents facteurs ont contribué à cette fermeture et je suis assuré que ce dernier a fait tous les efforts pour en assurer la survie. Aux employés, nous souhaitons de se trouver un autre emploi le plus rapidement possible et à M. Huard, de nouveaux défis qu'il saura relever. Enfin, l'acquisition de cette entreprise par Transport Fidèle Tremblay procurera sans doute une expansion à cette dernière et contribuera également à l'amélioration de la qualité de vie sur la rue des Érables. Bon succès dans ce nouveau défi.

Gaston Gaudreault, maire

Informations municipales (suite)

AVEZ-VOUS FAIT VOTRE PLAN D'ÉVACUATION ?

Parlez-en avec vos enfants.

Le plan d'évacuation est un dessin de chaque étage de la résidence, qui sert à faciliter l'évacuation de la résidence augmentant ainsi les chances de survie des occupants et des visiteurs.

Préparation du plan d'évacuation

- Indiquer toutes les fenêtres et portes qui peuvent servir d'issues vers l'extérieur.
- Inscrire tous les trajets possibles pour sortir, au moins deux par pièce, si possible.
- Indiquer le point de rassemblement (généralement devant la maison) où se rendre après avoir évacué la résidence.
- Indiquer l'emplacement des avertisseurs de fumée, de monoxyde de carbone (CO) et des extincteurs portatifs.
- Prévoir l'évacuation des enfants, des personnes âgées ou handicapées.
- Placer le plan d'évacuation à la vue de tous.
- S'exercer au moins une fois par année.

Paul Martineau, technicien en prévention des incendies

À LA PÉPINIÈRE DE SAINTE-LUCE, ON A BESOIN DE VOS SERVICES

La Pépinière de Sainte-Luce, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune est à la recherche d'une centaine de candidats pour combler des emplois « d'aide sylvicole ».

- Début d'emploi: Fin avril, début mai
- Durée : 2 à 5 semaines
- Salaire : 18,16 \$/heure

Pour plus d'informations et vous inscrire :

- Le formulaire « Offre de service abrégée » est disponible sur la page d'accueil du site web : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/forets/semences/semences-pepinieres-sainte-luce.jsp>
- Transmettre le formulaire ou votre curriculum vitae: par courriel : pepinieredesainte-luce@mrnf.gouv.qc.ca
- par la poste : 240, rang 2 ouest, Sainte-Luce, G0K 1P0
- Pour obtenir un formulaire : 418-739-4819 poste 221

Merci de l'intérêt que vous portez à notre ministère, à la forêt de demain.

PERMIS ET CERTIFICATS

À l'approche de la saison estivale, nous tenons à vous rappeler que plusieurs types de travaux nécessitent un permis de construction ou un certificat d'autorisation.

Voici quelques exemples de travaux nécessitant un permis de construction :

- Construction d'un bâtiment principal;
- Construction d'un bâtiment accessoire (garage, remise, serre, etc.);
- Construction d'un patio ou d'une galerie;
- Rénovations intérieures et extérieures (à l'exception des travaux d'entretien mineurs tels que la peinture)

Également, certains travaux nécessitent l'obtention d'un certificat d'autorisation, par exemple :

- Travaux d'aménagement paysager tels que la pose d'une clôture et l'excavation du sol;
- Réalisation d'un puits;
- Installation septique;
- Démolition d'une construction;
- Changement d'usage ou ajout d'un usage;
- Installation d'une enseigne;

Travaux en milieu riverain (tous travaux effectués en bordure d'un cours d'eau).

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires en communiquant avec l'inspecteur en urbanisme.

Paul Martineau, inspecteur en urbanisme



CONSEIL MUNICIPAL

Gaston Gaudreault	maire
Ovila Soucy	siège no 1
Jocelyn Ross	siège no 2
Nathalie Bélanger	siège no 3
Pierre Beaulieu	siège no 4
Martin Claveau	siège no 5
Fidèle Tremblay	siège no 6

Communautaire



INSCRIPTION ÉTÉ 2012

L'inscription officielle de vos jeunes aux activités du Club de soccer de Sainte-Luce se fera selon les coordonnées suivantes:

Date: Samedi 14 avril 2012
Période: 10 h à 12 h
Endroit: Centre Gabriel-Nadeau, 1 rue Langlois

Coût d'inscription et activités

École de soccer (5—6 ans) Inscription: 30 \$/joueur

- Enseignement et pratique des techniques de base
- Deux pratiques par semaine
- Un festival à Sainte-Luce

U-8, U-10, U12 et U14 Inscription: 95 \$/joueur

- Une pratique par semaine
- Une partie inter municipale par semaine
- Pour le U-8, deux festivals dont un à Sainte-Luce
- Pour U-10 à U-14, possibilité de deux tournois

Le coût d'inscription couvre

- Le costume pour les nouveaux joueurs
- L'affiliation à la Fédération de soccer
- L'inscription aux festivals et aux tournois
- Le matériel de jeu (terrains, ballons et accessoires)

Pour informations supplémentaires, contactez:

Anne-Marie Soucy, présidente
(418) 739-5739 drapeau.soucy@gmail.com

Ou

Jean-Claude Molloy, coordonnateur des loisirs
(418) 739-3393 jeanclaudemolloy@sainteluce.ca

COURS DE ZUMBA

Horaire: Mercredi 18 h 30 à 19 h 30
Durée: 18 avril au 11 juin 2012
Coût: 89 \$ par personne, taxes incluses
Endroit: Salle Louis-Philippe-Anctil
Inscription: Mercredi 11 avril de 18 h 30 à 19 h 30
À la salle Louis-Philippe-Anctil
Professeur: Mme Marie-Andrée Guay
Informations: Mme Nathalie LeBlanc (418) 725-7770

EXPOSITION ARTISANALE

Le cercle des Fermières de Sainte-Luce invite toute la population à son exposition artisanale.

Endroit: Centre communautaire Gabriel-Nadeau
Date: Dimanche 20 mai 2012 de 11 h à 16 h

Bienvenue à toutes et à tous

Louise Beaudin, communications

CAMP DE JOUR ESTIVAL

Période: 2 juillet au 17 août 2012 (7 semaines)
Coûts: 1^{er} enfant: 60 \$
2^e enfant: 50 \$
3^e enfant: 40 \$
5 \$ pour chaque sortie en autobus

Service de garde

Horaire: 7 h 30 à 9 h, 12 h à 13 h et 16 h à 17 h 30
Coût: 2,50 \$ par période, 5 \$ maximum par jour

De plus amples informations vous seront communiquées dans le bulletin LE COQUESILLON du mois de juin.

UN NOM POUR LES ÉQUIPES DE SOCCER

Le Club de soccer de Sainte-Luce est à la recherche d'un nom que porteront ses équipes. Les principales caractéristiques demandées sont les suivantes:

- S'écrire en français.
- Être rassembleur et original
- Être court
- Être facile à identifier par un dessin (logo)

Les personnes intéressées à présenter une proposition peuvent le faire par les moyens suivants:

- La présenter à l'inscription le 14 avril
- L'envoyer par courriel au Service des loisirs à jeanclaudemolloy@sainteluce.ca
- L'envoyer par la poste au Service des loisirs de Sainte-Luce, 1 rue Langlois, Sainte-Luce, G0K 1P0

Vos propositions sont attendues avec intérêt

Communautaire (suite)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

Rencontre inter-clubs de la Mitis

Le Club des 50 ans et plus de Luceville tient à remercier tous ses bénévoles qui ont aidé à l'organisation de la rencontre inter-club de la Mitis, tenue le 26 janvier 2012, à la salle Louis-Philippe-Anctil (secteur Luceville).

Un dîner fraternel a débuté notre journée vers 11 h 30. Notre club offrait une soupe préparée par le Resto Chez Dan et les gens apportaient leur lunch. Merci à toutes les personnes qui ont cuisiné gâteaux, biscuits et galettes. Merci également à tous nos commanditaires qui nous ont remis des prix de présence lors du tirage de l'après-midi.

De 13 h à 16 h, des activités se sont déroulées telles que : jeux de pétanque, pétanque Atout, baseball poche, ping-pong ainsi que jeux de cartes. Environ 62 personnes ont participé à cette formidable journée. Des gens de Saint-Donat, Saint-Gabriel, Price, Les Boules, la Rédemption et une grande participation des membres de notre club. Nous pouvons dire que cette journée inter-club a été une réussite.

Merci à vous toutes et tous et à une prochaine rencontre !

Assemblée générale annuelle

C'est avec plaisir que Le Club des 50 ans et plus de Luceville annonce qu'il tiendra son assemblée générale annuelle : le 4 avril 2012 à compter de 19 h 30 à la salle Louis-Philippe-Anctil (secteur Luceville)

Nous vous attendons en grand nombre et merci de votre présence !

Souper de crabe

Veuillez noter que le souper de crabe prévu au début avril est annulé.

Denis Ross, président, Club des 50 ans et plus de Luceville

BOTTIN DES GARDIENS ET GARDIENNES D'ENFANTS ET DES JEUNES ÉTUDIANTS(ES) AU TRAVAIL

Afin d'aider les étudiants de la municipalité de Sainte-Luce à se trouver un emploi pour l'été, le service des loisirs vous offre la possibilité d'être inscrit dans son bottin. Si tu es intéressé, complète le présent formulaire et retourne-le à l'adresse suivante avant le 20 mai prochain: Service des loisirs de Sainte-Luce, 1, rue Langlois, Sainte-Luce, G0K 1P0

Nom : _____ Prénom: _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Coche ton intérêt pour les travaux suivants :

	OUI	NON		OUI	NON
Tonte de gazon			Entretien ménager		
Raclage de feuilles			Entretien de parterres		
Peinture intérieure			Gardiennage d'enfants		
Peinture extérieure			Gardiennage d'animaux domestiques		
Entretien de piscine			Agriculture (foin, etc.)		

Signature du père, de la mère ou tuteur (si moins de 18 ans): _____

Signature de l'étudiant : _____

Communautaire (suite)

CONCOURS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE DU SECTEUR SAINTE-LUCE

Durant les mois d'avril et de mai, participez à notre concours : Un bon-livre!

Chaque fois que vous empruntez un livre, vous recevez un coupon donnant droit au tirage d'un des deux bons de 50 \$, une gracieuseté de la librairie l'Alphabet.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier. Grâce à votre générosité lors du dernier bazar, nous avons augmenté notre collection permanente de plusieurs titres dont :

- Les Fruits du Québec Histoire et traditions des douceurs de la table (documentaire)
- L'étrange vie de Nobody Owens (jeunesse)
- Le roi de la patate (jeunesse)

Passez nous voir pour découvrir d'autres titres et pour participer au concours : le mercredi de 19 h à 21 h ou le dimanche de 10 h à 12 h.

FABRIQUE DE SAINTE-LUCE, DEUX DATES À RETENIR Marché aux puces

Date : Samedi le 28 avril de 10 h à 17 h

Endroit : Centre Gabriel-Nadeau

Vous pouvez réserver votre table au coût de 15 \$

Pour information, veuillez contacter Lucien Dionne au (418) 739-5272

Des rafraîchissements et des hot-dogs seront disponibles sur place au coût de 1 \$ chacun

Veuillez noter que tous les profits seront versés à la Fabrique de Sainte-Luce.

Dîner-rencontre et exposition

Date : Dimanche le 20 mai, à compter de 12 h

Endroit : Centre Gabriel-Nadeau

Au menu : Jambon à l'ananas

Coût : 15 \$ par personne

7 \$ pour les enfants de 7 à 12 ans

Gratuit pour les enfants de 6 ans et moins

Par la même occasion, le Cercle des Fermières y tiendra son exposition annuelle. Venez déguster un excellent repas et en profiter pour admirer les belles pièces confectonnées par les membres du Cercle des Fermières. Tous les profits seront versés à la Fabrique de Sainte-Luce.

LES AMIS DU PATRIMOINE vous informent :

Les projets de restauration et de mise en valeur de l'église et du site continuent de progresser.

La somme totale recueillie à date est de 425 000 \$ sur un objectif de 450 000\$ pour les premières phases.

En avril-mai, un dépliant explicatif vous sera distribué vous permettant d'avoir tous les détails.

Il reste de belles pièces qui attendent d'être parrainées

Pensez à laisser votre empreinte en faisant un don (entièrement déductible d'impôt) en votre nom personnel, au nom de votre famille, en mémoire d'un être cher, au nom de votre entreprise ou pour offrir en cadeau pour la Fête des mères ou la Fêtes des pères.

Par exemple, il reste

- 25 bancs au jubé (250 \$).
- Une douzaine d'inscriptions sur les panneaux extérieurs d'interprétation (1 000 \$).
- Huit stations de chemin de croix (1 500\$).
- Et bien d'autres œuvres variant de 5 à 25 000 \$.

Pour informations: (418) 739-4162 (Nicole et Paul-Eugène) ou Aline (418) 739-4552

Réservez la date du samedi 22 septembre 2012 pour une dégustation Bières-Saucisses de haut de gamme!

Un événement à ne pas manquer pour connaître des produits du terroir fabriqués par des artisans de la région.

Réservez une table au nom de votre entreprise ou de votre famille !

Une invitation détaillée vous sera transmise dans le prochain Coquesillon.

Pour informations et déjà faire vos réservations, communiquer au (418) 739-4162.

Offres d'emplois étudiants

CAMP DE JOUR

Moniteur-trice du service de garde (1 poste)

Sous l'autorité du coordonnateur des loisirs, le moniteur du service de garde planifie les activités et anime les jeunes en dehors des périodes du camp de jour.

Exigences:

- Avoir 16 ans au moment de l'embauche ;
- Être étudiant de niveau secondaire 5 en septembre;
- Expérience avec la clientèle sera un atout;
- Il collabore avec les moniteurs du camp de jour lors des sorties régulières et spéciales;
- Être entièrement disponible entre le 24 juin et le 17 août 2012 ;
- Être disponible les 15 et 16 juin pour une formation.

Salaire: 10,40 \$ l'heure, 30 heures / semaine, 8 semaines.

Moniteur-trice pour personne handicapée (1 poste)

Sous l'autorité du coordonnateur des loisirs, le moniteur accompagne une personne handicapée, avec un objectif d'intégration sociale dans le cadre du programme du camp de jour.

Exigences:

- Avoir 16 ans au moment de l'embauche ;
- Être étudiant de niveau collégial ou universitaire dans une concentration adaptée à l'emploi;
- Expérience avec la clientèle serait un atout ;
- Être entièrement disponible entre le 24 juin et le 17 août 2012.

Salaire: 10,40 \$ l'heure, 32 heures / semaine, 8 semaines.

Coordonnateur-trice de soccer (1 poste)

Sous l'autorité du coordonnateur des loisirs, le coordonnateur de soccer encadre et anime l'ensemble des activités reliées au soccer municipal et il entretient les terrains .

Exigences:

- Avoir 18 ans au moment de l'embauche;
- Être étudiant de niveau collégial ou universitaire;
- Avoir une expérience et une formation reconnues des techniques d'entraînement et d'encadrement du soccer;
- Être entièrement disponible le jour, le soir et les fins de semaine, entre le 14 mai et le 17 août 2012.

Salaire: 10,90 \$ l'heure, 35 heures / semaine, 14 semaines.

PRÉSENTATION DE CANDIDATURE

Les étudiants et les étudiantes intéressés-es doivent faire parvenir leur curriculum vitae selon les coordonnées suivantes:

Moniteurs-trices: au plus tard le vendredi 4 mai 2012

Coordonnateur-trice de soccer: au plus tard le lundi 9 avril 2012

- En personne ou par la poste à: Municipalité de Sainte-Luce, 1 rue Langlois, Sainte-Luce, G0K 1P0.
- Par courrier électronique à: jeanclaudemolloy@sainteluce.ca
- Par télécopieur au numéro (418) 739-4823.

Pour informations, communiquez par téléphone avec le coordonnateur des loisirs, au (418) 739-3393.